



Les Amérindiens isolés et l'extraction de gaz en Amazonie péruvienne. Le cas de Camisea et de la Réserve Territoriale Kugapakori, Nahua et Nanti (RTKNN).

Raphaël Coliaux

Résumé :

Cette chronique traite de l'extraction de gaz en Amazonie péruvienne et de ses conséquences pour les populations amérindiennes dites en « isolement volontaire » et en « contact initial ». Il s'agit de groupes qui ont choisi, pour diverses raisons et depuis plus ou moins longtemps, d'éviter les contacts avec le reste de la société nationale. Extrêmement vulnérables physiquement, démographiquement et culturellement, ces populations bénéficient depuis les années 2000 d'une meilleure reconnaissance internationale et de certains régimes de protection territoriale. Nous évoquerons le cas de Camisea, qui est le plus grand projet d'extraction d'hydrocarbures au Pérou, et de l'extension des activités de prospection dans la réserve territoriale voisine. Cette incursion de l'industrie du gaz au cœur de la Réserve Territoriale Kugapakori, Nahua et Nanti (RTKNN) pose la question de la survie des populations qui y vivent (Feather, 2014).

Introduction

Evoquant le cas des Amérindiens isolés d'Amazonie, l'anthropologue brésilien Eduardo Viveiros de Castro avançait, dans une récente entrevue : « *Nous assistons à une sorte d'offensive finale* », « *le dernier chapitre* » d'une « *guerre qui se poursuit depuis cinq siècles* » (Le Monde, 29/09/2014). Les propos ont de quoi surprendre : il existerait donc encore des individus « isolés » en Amérique du Sud, et l'on peut toujours évoquer une forme de « guerre coloniale » au cœur du continent. Même si leur existence est régulièrement mise en doute, la zone frontalière entre le Pérou et le Brésil abrite en effet la majorité des groupes autochtones les plus isolés du monde¹. Et au Pérou, l'exploitation des gisements de gaz de Camisea, appelés à s'étendre dans la réserve indigène toute proche, évoque une forme de « guerre », même si parler de « génocide » serait sans doute plus approprié². On se souvient que dans les années 1980 déjà, près de la moitié de la population Nahua-Nanti de la zone avait disparu suite aux avancées de l'industrie du gaz.

Les exploitations de gaz de Camisea

Le projet gazier de Camisea, au nord du département de Cuzco, est le plus grand projet d'extraction d'hydrocarbures du Pérou. Proches du Rio Urubamba, dans la partie amazonienne du département (province de la Convención), les champs de gaz sont directement reliés à Lima, sur la côte pacifique, par un important oléoduc qui traverse la cordillère andine. Les prospections démarrent en 1981 sous la coupe de la compagnie anglo-hollandaise Royal Dutch Shell. En 1988, après la

découverte de deux gisements importants (Cashiriari et San Martin), Shell et la compagnie PetroPeru obtiennent l'autorisation d'exploitation. Mais en 1998, suite à des différends avec le gouvernement concernant le prix du gaz, Shell se retire. Les droits d'exploitations des gisements de Camisea sont ensuite cédés en 2000, pour une période de 33 ans, à un consortium dirigé par la compagnie argentine Pluspetrol³ (Fontaine, 2008).

En janvier 2014, Pluspetrol est autorisé à étendre ses activités plus à l'est, sur le lot dit « lot 88 », lequel se superpose à la Réserve Territoriale Kugapakori, Nahua et Nanti (RTKNN). Créée en 1990, la RTKNN protège des groupes autochtones extrêmement réduits en situation d'« isolement volontaire » ou de « contact initial ».

Les Amérindiens en « isolement volontaire » et en « contact initial »

Dans l'ensemble de l'Amazonie, on estime à 10 000 le nombre d'individus – répartis en plus de 200 groupes – ayant choisis l'isolement comme mode de vie (ONU, 2012)⁴. Les termes génériques d'« isolement volontaire » et de « contact initial » font références à une multitude de situations vécues à travers le continent. Le territoire de la RTKNN abrite plusieurs groupes de ce type : des représentants du peuple Matsiguenga (dont les sous-groupes Matsigenka-Nanti et Matsigenka-Kirineri), des Nahua, des Yora, ainsi que d'un autre groupe non-identifié. Les familles en situation de « contact initial » sont réparties en trois principales communautés et représentent entre 400 et 550

³ Consortium regroupant également les compagnies Hunt Oil (nord-américaine) et Repsol-YPF (espagnole).

⁴ L'Organisation des Nations Unies propose les définitions suivantes de l'« isolement volontaire » et du « contact initial » : « *Les peuples en isolement sont des peuples ou segments de peuples indigènes qui ne maintiennent pas de contacts réguliers avec la population majoritaire et qui de plus souhaitent fuir tout type de contact avec des personnes étrangères à leur groupe. Il peut également s'agir de groupes appartenant à divers peuples déjà contactés qui, après une relation intermittente avec les sociétés enveloppantes, décident de revenir à une situation d'isolement comme stratégie de survie, rompant toutes relations avec les dites sociétés* » (ONU, 2012 : 8. Notre traduction).

¹ Près de 55 groupes isolés ont été dénombrés dans cette région. Voir Virtanen (2010).

² Plusieurs auteurs n'hésitent pas à parler de « génocide » dans le cas de Camisea, notamment Frédérica Barclay et Pedro García Hierro, dans un rapport sur la situation des populations Nanti dans la zone, publié en 2014.

individus. On ignore par contre le nombre de « non-contactés » (MINCU, 2013).

Il serait erroné de comprendre le mode de vie de ces populations par le mythe de la « pureté culturelle » ou d'un « état de nature » originel. L'histoire sociale et politique de la région montre en effet que, dans la plupart des cas, il s'agit de populations qui ont fui les pratiques esclavagistes des colons au moment de l'exploitation du caoutchouc au début du XX^{ème} siècle, et les multiples épidémies et conflits interethniques qui en ont résulté (Huertas Castillo, 2004 ; Encina Martín & al., 2008 ; Virtanen, 2010). L'isolement n'est donc en rien une « disposition culturelle » de ces groupes, mais une stratégie visant à maîtriser des interactions qui peuvent, encore aujourd'hui, menacer gravement leur survie.

La vulnérabilité des groupes isolés ou en contact initial s'explique par de multiples facteurs. Ceux-ci souffrent notamment d'une faible immunisation biologique face aux maladies infectieuses et virales exogènes – notamment les diarrhées et les infections respiratoires⁵. En outre, il s'agit de populations ou de groupes extrêmement réduits et particulièrement dépendants de leur l'environnement – donc sensibles à la raréfaction des ressources. Enfin, il faut noter que leur faible connaissance de la société englobante limite le plein exercice de leurs droits (Huertas Castillo, 2010 ; Barclay & García Hierro, 2014).

En 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies s'était inquiétée de la vulnérabilité des populations isolées dans le monde, soulignant un sérieux « *risque d'extinction* ». En 2012, une directive de l'ONU reconnaissait officiellement les catégories de « populations en isolement » et « populations en contact initial » (ONU, 2012), et plaidait pour le développement de mécanismes de protection supranationaux.

Les réserves territoriales indigènes

⁵ On estime que les populations indigènes vulnérables aux maladies virales exogènes nécessitent 3 à 5 générations (90 à 150 ans) pour résister aux agents infectieux (OGE, 2003).

La création de réserves territoriales vise précisément à respecter cet espace libre de contact désiré par ces groupes. Ces réserves offrent, d'une part, une barrière protectrice face aux frontières extractives qui se multiplient en Amazonie. D'autre part, elles ménagent un espace temps suffisant pour permettre à ces populations de se récupérer des pertes démographiques passées, et d'exercer leur droit à l'autodétermination⁶.

On peut considérer ces réserves comme des espaces relativement autonomes où chaque peuple indigène peut légalement pratiquer le mode de vie qui lui convient. Pour autant, l'exclusivité du territoire réservée aux populations autochtones reste potentiellement soumise à un principe de « nécessité nationale » (voir plus bas).

En outre, du fait que ces réserves représentent un intérêt économique croissant, divers agents économiques privés et publics questionnent l'intérêt des mesures de protection, en particulier le caractère intangible du territoire. Un débat largement relayé dans les quotidiens nationaux et qui en vient parfois à mettre en doute l'existence des groupes isolés. On parle régulièrement de « chimères » instrumentalisées par les ONG⁷.

⁶ Droit reconnu par la Convention 169 de l'OIT de 1989 et par la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Indigènes de 2007. Beatriz Huertas Castillo explique que ces réserves garantissent aux populations isolées ou en contact initial la libre décision « *du niveau d'interaction qu'ils désirent avoir avec la société enveloppante, et préparent les conditions pour que, s'ils décident établir des contacts plus continus, ceux-ci ne leur occasionnent pas de réductions démographiques, une acculturation, une perte territoriale, ni l'établissement de relations de soumissions ni d'exploitation* » (2010 : 6. Notre traduction).

⁷ On pourrait citer une fameuse tribune publiée en 2008 par le Président de l'époque, Alan García : « *Et contre le pétrole, ils ont créé la figure du natif amazonien 'non connecté'; c'est-à-dire, inconnu mais présumé, pour lequel des millions d'hectares ne doivent pas être explorés, et le pétrole péruvien doit rester sous terre alors que l'on paye dans le monde 90.US\$ pour chaque baril* » (El Comercio, 28/10/08. Notre traduction).

La création de la Réserve Territoriale Kugapakori, Nahua y Nanti (RTKNN)

Dans les années 1980, l'avancée des frontières extractives multiplie considérablement les contacts au cœur de la Selva péruvienne. En 1984 notamment, de nombreux bûcherons entrent dans la région du Bajo Urubamba et menacent la survie d'un grand nombre d'Amérindiens. Dans la même période (entre 1981 et 1988), les prospections de la Royal Dutch Shell sur le territoire de l'actuelle RTKNN entraînent la mort de près de la moitié du groupe Nahua-Nanti – du fait des pressions environnementales et sanitaires provoquées par les quelques 2000 ouvriers mobilisés à l'occasion (Helberg Chávez & Vizcaíno Reynoso, 1986 ; Clousdey, 1989 ; Huertas Castillo, 2004 ; Feather, 2014).

L'épisode amène l'Association Interethnique de Développement de la Selva Péruvienne (AIDSESP) à documenter rigoureusement l'existence des populations isolées et à militer pour la création de réserves territoriales⁸. La Réserve Territoriale Kugapakori, Nahua et Nanti est ainsi créée en 1990, par décret ministériel et accueil de nombreux

survivants Nahua, Yora et Matsiguenga. Dans ses frontières actuelles (fixées en 2002), la réserve s'étend sur 456 672 hectares, à cheval entre les districts de Sepahua (région d'Ucayali) et d'Echarate (région de Cusco). La compagnie Shell, présente sur le territoire depuis 1981, se retire en 1998.

En 2000, pourtant, l'Etat attribue à Pluspetrol une concession qui déborde largement sur la RTKNN, menaçant sérieusement son intangibilité. Il s'agit du fameux « lot 88 », que la compagnie peut légalement explorer sur certains segments spécifiques. Des 143 500 hectares du lot, 106 500 hectares sont directement situés sur le territoire de la Réserve, soit 23% de sa superficie.

Face aux pressions de la société civile et de plusieurs ONG internationales (Survival et Forest People Programme notamment) dénonçant la concession, et surtout grâce à un accord passé avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID)⁹, l'Etat émet en 2003 un décret visant à élever les standards de protection de la RTKNN et d'en faire une « Réserve Territoriale d'Etat ». Mais ce changement de statut entraîne une polémique importante entre les

pouvoirs publics et la compagnie, laquelle considère que de ce fait, la « création » de la RTKNN date de 2003 – au lieu de 1990. Cela permet à Pluspetrol, présente depuis 2000 dans la zone, de faire valoir ses droits antérieurs et de contourner les nouvelles normes sociales et environnementales (Barclay & García Hierro, 2014 : 12).

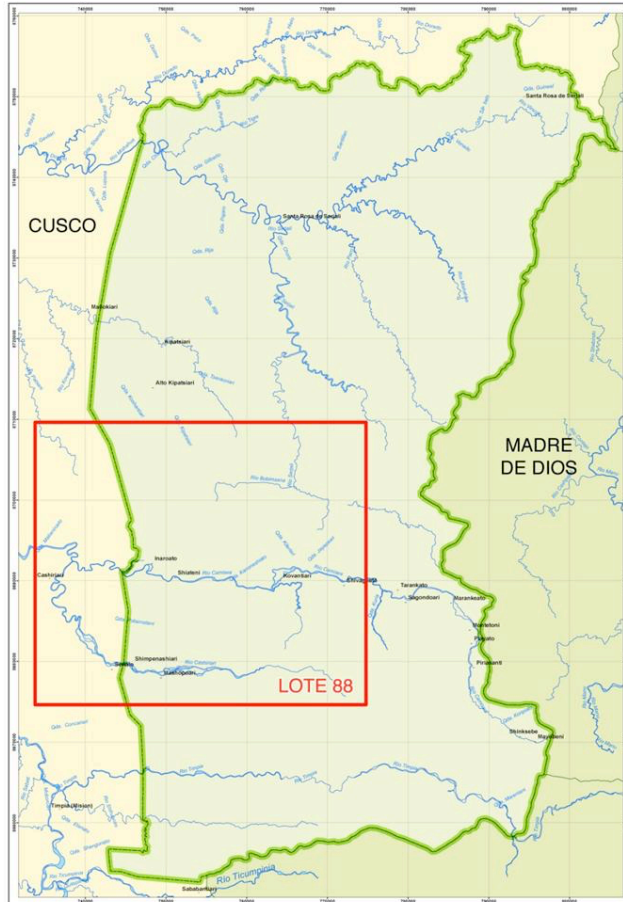


Figure 1 Réserve Territoriale Kugapakori, Nahua y Nanti (RTKNN)

⁸ A notre connaissance la cause n'a pas fait l'objet à l'époque d'une campagne de dénonciation internationale, ni n'a été plaidée devant la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH).

⁹ Accord qui interdisait l'octroi de nouveaux droits d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles au sein de la RTKNN, même en cas de « nécessité nationale » (Survival, « Projet gazier Camisea », non daté).

La loi de 2006 sur la protection des populations isolées et en contact initial

En 2006, en écho à la résolution de l'ONU de 2005, le Pérou adopte une loi qui reconnaît légalement les catégories de « populations isolées », de « populations en contact initial », et qui est censée renforcer l'intangibilité des réserves indigènes¹⁰. La loi prévoit notamment la mise en place d'études de terrain – validées par décret suprême – permettant de faire reconnaître l'existence de populations en isolement ou contact initial.

Pour beaucoup (notamment Huertas, 2010 ; Barclay & García Hierro, 2014), ce nouveau régime des réserves traduit en réalité un recul de la protection des populations vulnérables. D'une part, la loi évoque une démarcation territoriale provisoire et possiblement modifiable selon l'évolution du mode de vie des populations concernées. De fait, les normes de protection des réserves et des populations qui y vivent perdent leur caractère « permanentes », et peuvent dès lors potentiellement disparaître – ce que n'a pas manqué de relever le secteur de l'hydrocarbure (voir plus bas). D'autre part, les populations amérindiennes visées par le texte sont réduites à des *catégories* définies par décret, et ne sont plus considérées comme des peuples ou des nations susceptibles de faire reconnaître leurs droits à l'autonomie et à l'autodétermination.

L'intensification des explorations sur le territoire de la RTKNN

En 2011, Pluspetrol présente au Ministère de l'Énergie et des Mines un projet d'intensification de ses activités dans le lot 88. Présentés encore comme des activités « exploratoires », le projet mentionne le forage de 18 nouveaux puits, la création d'un oléoduc

entre les puits et des tests sismiques intensifs (2D et 3D) afin de localiser de nouveaux gisements. Ce qui implique le survol permanent d'hélicoptères, le déploiement de milliers d'engins de chantiers et la présence de centaines de travailleurs au cœur de la RTKNN.

L'annonce du projet d'expansion de l'industrie gazière dans le lot 88 a été largement saluée par la presse nationale et internationale. *The Economist* le présente comme un « modèle » pour la région (*The Economist*, 04/14)¹¹, tandis que le magazine d'affaire en ligne *Latinvex* vante la façon dont le gouvernement et le secteur privé ont « géré les éléments sociaux et environnementaux » (*Latinvex*, 12/14).

Pourtant, dans l'Étude d'Impact Environnemental (EIA) obligatoire fournie par Pluspetrol en 2012, l'entreprise reconnaît et assume publiquement les dangers que représentent ses activités pour les populations de la RTKNN. L'entreprise reconnaît notamment que du fait de leur « haute sensibilité face aux maladies extérieures, due à leur carence en défenses immunologiques pour les combattre », celles-ci sont particulièrement exposées aux épidémies de diarrhées et aux infections respiratoires liées aux explorations. Le document prévoit « des périodes prolongées de maladies, des morts massives et, dans le meilleur des cas, de longs processus de convalescence » (cité notamment par Servindi, 30/10/13 ; *The Ecologist*, 20/01/14. Notre traduction. Nous soulignons)¹².

Enfin, finalement validé en novembre 2013 après un processus d'évaluation controversé qui aura provoqué la démission de trois ministres, l'expansion des activités gazières implique largement le gouvernement dans ce désastre humanitaire annoncé par l'entreprise elle-même¹³. Avant d'être destitué, le

¹¹ En ironisant au passage sur l'« isolement » et la vulnérabilité des groupes Amérindiens présents dans la RTKNN, qui seraient une instrumentalisation des ONG.

¹² La citation est extraite de la page 23 du chapitre IV de l'EIA, lequel est aujourd'hui introuvable sur Internet, mais largement cité par divers observateurs (voir aussi Barclay & García Hierro, 2014 : 16).

¹³ Sans attendre la validation du projet par les autorités, Pluspetrol a réalisé entre 2012 et 2013 des activités de prospection (survol,

¹⁰ Loi n°28736: *Loi pour la protection des peuples indigènes ou originaires en situation d'isolement et en situation de contact initial.*

Ministre de la Culture reconnaissait en juillet 2013 que les nouveaux puits, gazoducs et les tests sismiques risquaient de « dévaster » et de « provoquer l'extinction » des habitants de la réserve (*The Guardian*, 25/02/14). Fin décembre 2013, le rapporteur spécial de l'ONU envoyé dans la zone, James Anaya, appelait à cesser les activités dans le lot 88, face « *aux risques pour la vie, la santé, la culture et le territoire traditionnel qu'ont rencontré les peuples indigènes en situation d'isolement ou de contact initial qui habitent la réserve* » (ONU, 2013 : 35. Notre traduction).

Le démantèlement de la RTKNN

La loi de 2006 pour la protection des populations en isolement et contact initial mentionne plusieurs cas de figure qui pourraient entraîner la dissolution des réserves. D'une part la loi stipule que les bénéficiaires doivent être en situation d'isolement volontaire ou de contact initial, et d'autre part elle conditionne l'intangibilité du territoire au maintien de cet isolement et du caractère sporadique des contacts. En outre, elle mentionne explicitement qu'une des causes de l'extinction de la réserve pourrait venir du fait que ses habitants décident de se rassembler en *Communautés Natives*, qu'ils migrent, qu'ils s'intègrent à la société nationale ou qu'ils disparaissent physiquement. Enfin, soulignons que la loi accepte indirectement l'établissement de lots pétroliers ou de droits d'exploitation dans les réserves en cas de « nécessité publique » (article 4), ce qui contredit l'accord passé en 2003 avec le BID.

débroussaillages) de certains segments du lot 88 superposés à la RTKNN qui lui étaient interdits, et jusque dans le Parc National du Manu voisin. Ces activités, illégales mais largement documentées (*The Guardian*, 11/02/13 ; Mongobay, 17/10/13 ; Servindi, 24/10/13), témoignent du poids du secteur des hydrocarbures dans la vie politique péruvienne. Notons simplement qu'en février 2014, l'ancien directeur du projet Camisea est nommé Ministre de l'Énergie et des Mines (*El Comercio*, 24/02/14).

Dans un rapport récent, Frederica Barclay et Pedro García Hierro (2014) relèvent plusieurs stratégies développées par la compagnie visant à intensifier les contacts avec les populations, afin de questionner la légitimité de la RTKNN¹⁴. Entre autres, la compagnie milite pour la diffusion de documents nationaux d'identité (DNI), pour le développement du travail salarié et pour des politiques assistencialistes. Tout cela étant présenté comme une « volonté expresse » des populations.

En avril 2013, une importante campagne de « régularisation » de 395 Amérindiens de la RTKNN a été impulsée et supervisée par Pluspetrol – avec le soutien de la Mission dominicaine locale –, qui a notamment assuré le transport des différents groupes en contact initial jusqu'à la communauté de Cashiriari, où était organisé l'évènement. Le Ministère de la Culture, qui s'est d'abord inquiété des risques sanitaires liés à la présence de nombreux « agents extérieurs » (plusieurs cas de maladies respiratoires ont ensuite été enregistrés), a fini par autoriser la campagne.

Une autre stratégie consiste à faire reconnaître systématiquement les Amérindiens isolés ou en contact initial comme « pauvres » ou « pauvres extrêmes »¹⁵. Or le fait que les Amérindiens isolés ou en contact initial n'aient qu'un accès très faible ou inexistant aux ressources monétaires ne signifie pas qu'ils soient pauvres. Les ressources alimentaires dont ils disposent sont variées du fait de leur bonne connaissance de leur environnement et de leur stratégie de migration saisonnière. Les crises sanitaires récurrentes s'expliquent davantage par

¹⁴ Voir en particulier les pages 38 à 52 du rapport (Barclay & García Hierro, 2014).

¹⁵ Notons l'incongruité des critères d'évaluation de la pauvreté utilisés par l'Instituto Nacional de Estadística y Informática (INEI) – qui a mené en novembre 2013 une évaluation dans la RTKNN (résultats non publiés) – dans le cas des populations isolées ou en contact initial : la possession d'un téléphone fixe, d'un poste de télévision en couleur, d'une chaîne HI-FI, le nombre d'ustensiles électroniques dans le foyer, le matériel de construction des murs et du toit, l'accès à des WC, etc. (voir Barclay & García Hierro, 2014 : 51).

l'intensification des contacts avec les agents extérieurs, et par l'impact environnemental de l'industrie gazière, que par leur isolement (Barclay & García Hierro, 2014 : 50).

Barclay et García Hierro résument fort bien le processus de catégorisation qui s'opère: « les peuples en isolement volontaire et de récent contact sont des peuples qui aspirent à la liberté dans un contexte d'économies d'usage. Une fois brisées les barrières de leur isolement, ils entrent directement dans les filets de l'extrême pauvreté des économies d'échanges » (2014 : 51. Notre traduction). La rhétorique assistencialiste réduit ainsi des individus défendant une liberté et une autonomie radicale en « pauvres extrêmes », nécessitant une aide urgente et régulière – ce qui sous-entend encore une fois l'intensification des contacts.

Ce que nous enseigne le cas de la RTKNN

Il est fort étonnant de constater que, pour des réserves de gaz estimées à 15 à 20 ans, le sacrifice de centaines d'Amérindiens et de leur culture apparaît comme « légitime » dans le débat public. La situation de la RTKNN révèle la violence du modèle de développement que le Pérou est prêt à assumer. Le désastre humanitaire et culturel à venir rappelle les fameuses analyses de Foucault sur l'entrée du « biologique » en politique, c'est-à-dire l'avènement du pouvoir de décider qui « faire vivre », et son corollaire ; qui « laisser mourir »¹⁶ (Foucault, 1997). Eduardo Viveiros de Castro ne dit pas autre chose : « Mon impression, c'est que l'Etat, sans le dire, part du principe qu'il faut laisser la violence faire son

¹⁶ Foucault évoque le passage d'un pouvoir souverain sur la *mort* - « faire mourir et laisser vivre » - à un contrôle plus intense sur la *vie* - « faire vivre et laisser mourir ». Il écrit : « il va s'agir de deux choses, désormais ; détruire non pas simplement l'adversaire politique, mais la race adverse, cette sorte de danger biologique que représente, pour la race que nous sommes, ceux d'en face » (1997 : 229). En cela, le terme de « guerre » employé par Eduardo Viveiros de Castro ne semble pas trop fort pour évoquer les rapports avec les Amérindiens isolés.

travail. [...] Laissons ces gens coloniser pour nous car il serait trop cher de le faire d'une façon décente » (*Le Monde*, 20/09/14). Des pressions sur les Amérindiens isolés qui ne cessent de s'intensifier sur l'ensemble du continent

Bibliographie :

Barclay, Frederica & García Hierro, Pedro. (2014) *La batalla por "los Nanti". Intereses y discursos superpuestos a favor de la extinción de la Reserva Territorial Kugapakori Nahua Nanti y Otros*, Lima: Informe IWGIA 17.

Clousdey, Tim. (1989) « La búsqueda de petróleo de la Shell y sus efectos sobre los nativos de la selva peruana », *Amazonia Peruana*, vol.9, n°15, CAAAP.

El Comercio. (2014) « Elodoro Mayorga sucederá a Jorge Merino en Energía y Minas », *El Comercio*, 24 février.

El Comercio. (2008) « El perro del hortelano », *El Comercio*, 28 octobre.

Encinas Martín, Alfredo; Pérez Casado, Ángel & Alonso Ordieres, Rafael. (2008) *Historia de la Provincia de la Convención. Tomo II: Historia Social y Religiosa del Siglo XX*, Lima: CBC/Centro Cultural José Pío Aza.

Feather, Conrad. (2014) *Vulnerando los derechos y amenazando vidas: el proyecto de gas de Camisea y los pueblos indígenas en aislamiento voluntario*, England: Forest People Programme.

Fontaine, Guillaume. (2008) « Après Camisea. Le rôle du secteur privé dans la gouvernance énergétique péruvienne », *Institut de recherche et débat sur la gouvernance*. Web : <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-445.html#h3.1> (consulté le 09/04/15)

Foucault, Michel. (1997) *Il faut défendre la société (Cours au Collège de France, 1975-1978)*, Paris : Gallimard/Le Seuil.

Helberg Chávez, Heinrich & Vizcaíno Reynoso, Patricia. (1986) « *Primer Estudio Etnográfico del*

Grupo Etnico Yura o Nahua », Lima: Documento de Trabajo.

Huertas Castillo, Beatriz. (2010) Despojo territorial, conflicto social y exterminación. Pueblos indígenas en situación de aislamiento, contacto esporádico y contacto inicial de la Amazonia peruana, Lima: Informe n°9, IWGIA.

Huertas Castillo, Beatriz. (2004) Indigenous peoples in isolation in the Peruvian Amazon. Their struggle for survival and freedom, Copenhagen: IWGIA.

Latinvex. (2014) « Top Energy Stories », Latinvex, décembre.

Le Monde. (2014) « Nous assistons à une offensive finale contre les Indiens », Le Monde, 29 septembre.

Ministerio de Cultura – MINCU. (2013) « Registro de la Pueblos Indígenas en Situación de Aislamiento y en Situación de Contacto Inicial: Reserva Territorial Kugapakori, Nahua, Nantiy otros », Lima: Dirección de Pueblos en Situación de Aislamiento y Contacto Inicial, Registro n°2.

Mongobay. (2013) « Map reveals gas company flying over Manu National Park », Mongobay, 17 octubre.

Napolitano, Dora & Ryan, Aliya. (2006) « El dilema del contacto: el aislamiento voluntario y las consecuencias de la explotación de gas para la salud y los derechos en la Reserva Kugapakori Nahua, Amazonía peruana ». Web: http://iopscience.iop.org/17489326/2/4/045005/media/erl7_4_045005esp.pdf (consulté le 04/02/15).

Oficina General de Epidemiología – OGE. (2003) « Pueblos en situación de extrema vulnerabilidad: El caso de los Nanti de la Reserva Territorial Kugapakori Nahua, Río Camisea, Cusco », Lima: Ministerio de Salud del Perú.

Organizaciones de las Naciones Unidas – ONU. (2013) Report of the Special Rapporteur in the rights of indigenous peoples, James Anaya, Human Rights Council.

Organizaciones de las Naciones Unidas – ONU. (2012) Directrices de Protección para los Pueblos Indígenas en Aislamiento y Contacto Inicial de la Región Amazónica, el Gran Chaco y la Región Oriental del

Paraguay, Genève : Oficina del Alto Comisionado de los Derechos Humanos.

Servindi. (2013) « Sí existen indígenas en aislamiento en el lote 88. Pluspetrol lo confirmó y ahora juega a negarlo », Servindi, 30 octubre.

Servindi. (2013) « Mapa revela que Pluspetrol sobrevoló el Parque Nacional del Manu (¿con qué intención?) », Servindi, 24 octubre.

Survival. (non daté) « Projet gazier Camisea ». Web : <http://www.survivalfrance.org/sur/camisea> (consulté le 04/02/15).

The Ecologist. (2014) « Gas company: Amazon tribes vulnerable to 'massive deaths' », The Ecologist, 20 janvier.

The Economist. (2014) « Drilling in the wilderness », The Economist, avril.

The Guardian. (2014) « Two lawsuits to stop Peru's biggest gas Project in indigenous reserve », The Guardian, 25 février.

The Guardian. (2013) « Gas company targets protected Manú park in Peruvian Amazon », The Guardian, 11 février.

Virtanen, Pirjo Kristiina. (2010) « Vivre isolé pour rester en vie : la frontière Pérou-Bésil », Journal de la société des Américanistes, tome 96, n° 1.

Direction

Mathieu Arès, professeur adjoint, Université de Sherbrooke

Hugo Loiseau, professeur agrégé, Université de Sherbrooke

Abonnez-vous

[À la liste de diffusion](#) 

[Au fil RSS](#) 

Centre d'études
sur l'intégration
et la mondialisation

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Courriel : ceim@uqam.ca

Site web : www.ceim.uqam.ca

Observatoire des Amériques

Téléphone : 514 987-3000, poste 3910

Télécopieur : 514 987-0397

Courriel : oda@uqam.ca

Site web : www.ameriques.uqam.ca



Rédaction

Raphaël Coliaux est doctorant en sociologie à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris, France). Ses recherches portent sur les stratégies scolaires des familles en Amazonie péruvienne (département du Madre de Dios). Il s'est également intéressé aux politiques d'Éducation Interculturelle Bilingue (EIB) dans la région andine, dans le cadre d'une maîtrise à l'Université Laval.

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Observatoire des Amériques ou du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM).